

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

**Band:** 18 (1938)

**Heft:** 10

**Vorwort:** L'industrie suisse des produits laitiers et le Marché français : avant-propos

**Autor:** Bollier, Alfred

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PREMIERE PARTIE : L'INDUSTRIE SUISSE DES PRODUITS LAITIERS ET LE MARCHÉ FRANÇAIS

### AVANT-PROPOS

La Chambre de Commerce Suisse en France, jeune parisienne, dans l'épanouissement de ses vingt ans, vient de faire, dans les 9 premiers numéros de 1938 de sa «Revue Economique Franco-Suisse», l'historique des principales branches exportatrices de l'activité industrielle de la Suisse, véritable fourmière, dont les produits de haute qualité ont acquis une renommée mondiale. Dans le présent et dernier numéro, il est traité d'une branche maîtresse : l'industrie suisse des Produits laitiers dont nous parlent, avec un art consommé, des hommes distingués et hautement qualifiés.

Le but de ces publications est, dans l'intérêt du développement des relations franco-suisse, tâche essentielle de cette Chambre de Commerce, d'attirer l'attention de nos amis français sur les possibilités et les nécessités d'exportation de notre pays. Augmenter les achats en Suisse, c'est fournir à celle-ci les moyens d'intensifier encore ses achats en France, dont elle est déjà le meilleur client.

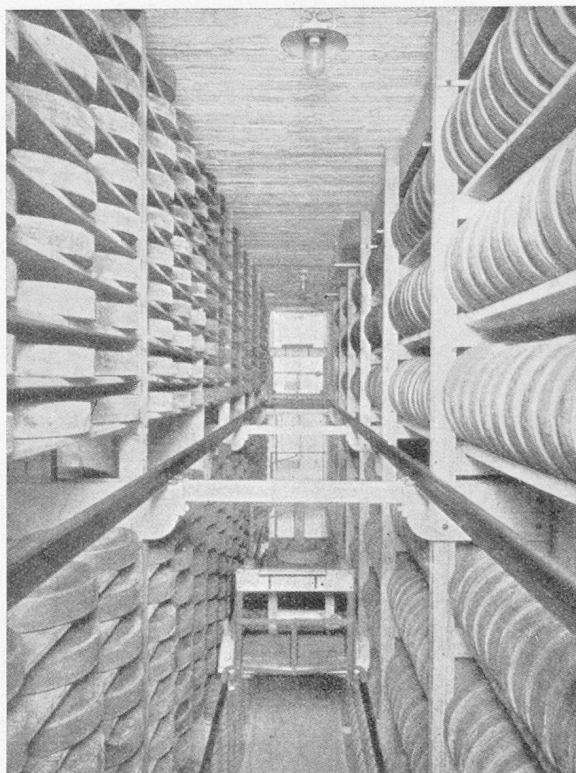
Les échanges franco-suisse ont laissé, en 1937, un solde actif en faveur de la France de 633 millions de francs ; de plus de 765 millions de francs pour les seuls dix premiers mois de 1938 ! Le solde actif total dont a bénéficié la France dans son commerce avec la Suisse pen-

dant les dix-huit années de 1920 à 1937 se chiffre à près de 25 milliards de francs ! Pour mieux illustrer encore l'importance du client suisse pour la maison France, rappelons qu'en 1937 chaque habitant suisse a dépensé en moyenne 361 francs pour l'achat de produits et objets français, alors que l'habitant français n'a acheté que pour 2 fr. 50 suisses d'articles suisses, soit, pas tout à fait 20 francs français. Par rapport au montant total des exportations françaises en 1937, la Suisse occupe le quatrième rang parmi les clients de la France, derrière, la Grande-Bretagne, la Belgique et les U. S. A., bien qu'elle ne compte guère plus de 4.000.000 d'habitants.

L'importance du client suisse pour le commerce d'exportation français n'échappe pas à la vigilante attention des hommes qui président aux destinées de la France ; ils ont fait preuve d'une louable compréhension des intérêts réciproques des deux pays amis. Souhaitons qu'ils continuent à rester dans cette voie, car, aujourd'hui plus que jamais, la Suisse, en raison des tendances de la politique internationale, doit veiller jalousement à son indépendance économique.

Les produits suisses sont, dans leur immense majorité, de grande qualité ; leur prix de vente

Une cave à «Sbrinz»



est naturellement très élevé et ne concurrence aucunement les produits similaires français.

L'exportation de produits laitiers est pour l'économie nationale suisse une inéluctable nécessité. Ses ventes en France sont hypothéquées de façon insupportable : les tensions du change aggravent les prix de façon anormale, en sorte qu'ils sont déficitaires et en dessous de ceux d'avant la guerre,

alors que les droits d'entrée et les taxes de licences (en francs-or) ont été majorés de 16 à 93 p. 100 environ, en ce qui concerne l'Emmental et le Gruyère et selon le poids respectif de ces fromages. La barrière douanière qui se dresse devant l'importation suisse est donc devenue trop élevée et il serait opportun de l'abaisser et, de plus, d'élargir le contingentement. Les producteurs français n'ont pas à craindre que ces aménagements équitables provoquent une baisse des prix de vente, car les prix actuels, s'ils sont élevés en comparaison avec le pouvoir d'achat,

généralement affaibli, sont insuffisants pour le producteur et doivent être adaptés.

Il est inexact que l'Emmental, ou le Gruyère suisse et leurs dérivés contrarient, comme on le prétend, la vente des fromages à pâte dure français, car leur prix, constamment bien plus élevé, soutient, au contraire, très souvent, les prix des fromages français. Les exportateurs suisses ont d'ailleurs dû prendre l'engagement, dont le respect est strictement contrôlé, de ne pas introduire sur le terri-

toire français des fromages de qualité intermédiaire et de respecter l'écart de prix convenu.

Plus d'un cinquième de la population active de la Suisse vit des ressources de son agriculture, dont l'industrie laitière représente la partie la plus importante. Le fromage est le principal et le plus ancien article de ses exportations vers la France.

En effet, en 1663, on évaluait à 700.000 livres

tournois, l'exportation de gruyère fribourgeois, la plupart de « La Gruyère » à destination de l'importante place commerciale de Lyon. En 1670, le Gouvernement de Louis XIV estimait que 50.000 fromages fribourgeois entraient dans le royaume et, en 1685, aux dires de l'Ambassade de France auprès des cantons suisses, la vente des fromages de « La Gruyère » à Lyon produisait 500.000 écus...

Les affinités spirituelles et culturelles, la communauté des intérêts économiques des deux démocraties voisines doivent faciliter le retour progres-

sif aux échanges commerciaux normaux d'autrefois, qui sont d'ailleurs la plus sûre garantie d'une amitié profitable à tous deux.

Contribuer à développer ces rapports de bon voisinage est notre vœu le plus cher.

**Alfred BOLLIER,**

Vice-Président de la Chambre  
de Commerce Suisse en France.



Une cave à « Emmental »